

Séance du Conseil Municipal du 12 juin 2023

Date de la convocation : 07/06/2023

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 9

Absents excusés : Jacky ALBERT, Chloé DAGOIS, Pauline ROUSSELOT a donné pouvoir à Marina KERGUEN

Absente : Marina AMELINEAU

Secrétaire de séance : Eric JADEAU

Construction d'un cabinet de soins - choix des Entreprises

Un marché avec procédure adaptée a été passé pour les travaux de construction d'une maison de soins.

N° lot	Lot	Entreprise	Prix HT
1	VRD/Abords	VALOT TP	19 250,00,
2	Gros Œuvre	AGESIBAT	96 117,02
3	Enduits extérieurs	Lot infructueux	
4	Traitement anti termites	Lot infructueux	
5	Charpente bois	C.COBOIS	6 519,78
6	Menuiseries bois	Lot infructueux	
7	Menuiseries ext. Aluminium	Lot infructueux	
8	Couverture tuiles	Lot infructueux	
9	Cloisons/Plafonds/Isolation	STIL PLATRE	19 000,00
10	Chape/Isolation/Faïence	AUCHER SARL	6 900,00
11	Revêtement de sols souples	AUCHER SARL	4 400,00
12	Peinture	POUPARD JOGUET	6 500,00
13	Chauffage/Ventilation/Plomberie	SNCV OUEST	20 900,00
14	Electricité	BESSE	12 490,00
TOTAL HT			192 076,80

Une consultation en direct a lieu avec remise des offres au maître d'œuvre, la 6K, le 7 juin 2023, pour les lots infructueux. A ce jour, le rapport d'analyses de ces offres n'a pas été remis par le maître d'œuvre.

Emprunt de 349 000 € pour financer l'acquisition et la viabilisation d'un lotissement (terrain Bouresche) – budget annexe lotissement

Emprunt auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE pour une durée de 4 ans, avec des échéances trimestrielles au taux de 3,90 %.

Mise à disposition de la licence IV du bar « La Forêt »

La commune est propriétaire de la licence IV dont dispose la gérante du Bar « La Forêt ». Lors de la cession de l'activité de Mme Barigault, la commune mettra à disposition la licence IV aux futurs acquéreurs sous les mêmes conditions.

Convention de service commun informatique

La Communauté de Communes Vendée Grand Littoral et ses Communes membres volontaires, ont créé un service commun des systèmes d'informations nommé : Direction Commune des Systèmes d'Information (DCSI).

Objectifs poursuivis dans cette démarche : optimiser les systèmes d'information des collectivités tout en leur garantissant davantage de sécurité et de continuité; maintenir et améliorer la qualité de service aux utilisateurs ; partager des ressources variées (techniques, logicielles, accès Internet, sauvegardes, postes de travail) ; réussir à atteindre à moyen terme à générer des économies d'échelle; proposer une nouvelle offre de services à terme aux communes et rationaliser les moyens dans un contexte de réduction des ressources. Le conseil municipal décide d'adhérer au projet de DCSI.

Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service déchets

Approuvé par le conseil municipal. Ce rapport est mis à la disposition des usagers aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie.

Désignation d'un référent laïcité dans la fonction publique

Obligatoire dans l'ensemble des administrations et services publics.

Le référent a pour mission de mettre en œuvre le principe de laïcité parmi les agents communaux. Sylvie FAIVRE, secrétaire générale est désignée référente.

Création d'une maison de soins - Demande de fonds de concours 2022/2026 auprès de Vendée Grand Littoral

Le conseil municipal a préalablement sollicité une demande d'attribution du fonds de concours d'un montant de 40 000 € auprès de la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral. Suite au refus de l'Etat de subventionner au titre de la DETR la création de la maison de soins, M. le Maire propose de solliciter un supplément de fonds de concours de 40 000 €, ce qui porte à 80 000 € la demande de subvention auprès de la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral.

Il présente le plan de financement définitif de ce dossier :

	Montant € HT	Recettes	Montant €
Travaux	214 000		
Maîtrise d'Oeuvre	20 651	Fonds de Concours (VGL)	80 000
Mission SPS	1 695		
Etude de sol	1 900	Fonds de soutien à la ruralité	20 000
Autres	4 500	LEADER	30 000
Réseaux extincteurs	6 000	Autofinancement	118 746
TOTAL	248 746		248 746

Questions diverses

Rue de l'océan

Branches d'arbre sur terrain privé domaine de l'Océan risquant d'endommager les lignes téléphoniques : contacter le propriétaire.

Lavoir de La Courolle

Fossés sales, interdiction de les nettoyer à cause de la présence de crassules. Joël Roche a rendez-vous le 15/06 avec Natura 2000 et le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) pour voir l'évolution de la présence de crassules.